

17 mai 2023

Catalogue de l'offre d'accompagnement

Appui des établissements et services
médico-sociaux bretons

Dans la mise en œuvre du nouveau
dispositif des évaluations

Par les partenaires régionaux experts
travaillant étroitement avec l'ARS
Bretagne

Version 2023-1

Table des matières

Cartographie.....	5
Editorial et clés de lecture.....	7
Nouveau dispositif de l'évaluation de la qualité.....	11
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	12
b. Accompagnements proposés par le CREAI.....	13
Auto-évaluation.....	17
a. Accompagnements proposés par le CREAI.....	18
Accompagné traceur.....	19
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	20
Traceur ciblé.....	21
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	22
Audit système.....	23
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	24
Ethique.....	25
a. Accompagnements proposés par l'EREB.....	26
b. Accompagnements proposés par le CREAI.....	27
Bienveillance.....	29
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	30
b. Accompagnements proposés par le CREAI.....	31
Qualité de vie au travail.....	32
a. Accompagnements proposés par le CREAI.....	33
Expression et participation de la personne accompagnée.....	34
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	35
b. Accompagnements proposés par le CREAI.....	37
Démarche qualité et gestion des risques.....	39
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	40
Circuit du médicament.....	44
a. Accompagnements proposés par l'OMEDIT.....	45
Co-construction et personnalisation de l'accompagnement.....	46
a. Accompagnements proposés par le CAPPS.....	47
b. Accompagnements proposés par le CREAI.....	48
Remerciements.....	51

Cartographie de l'offre d'accompagnement à l'évaluation des ESMS bretons

Nouveau dispositif d'évaluation

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Bienveillance

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Ethique

[Accompagnements proposés par l'EREB](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Auto-évaluation

[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Qualité de vie au travail

[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Accompagné traceur

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)

Thématiques Outils et méthodes



Expression et participation de la personne accompagnée

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Traceur ciblé

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)

Démarche qualité et gestion des risques

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Audit système

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)

Co-construction et personnalisation de l'accompagnement

[Accompagnements proposés par le CAPPS](#)
[Accompagnements proposés par le CREAI](#)

Circuit du médicament

[Accompagnements proposés par l'OMEDIT](#)

Editorial et clés de lecture



Madame, Monsieur,

La programmation 2023-2027 des évaluations des ESMS relevant de la compétence de l'Agence Régionale de Santé Bretagne a été réalisée par arrêtés, au regard des dispositions de l'article D.312-204 du Code de l'action sociale et des familles.

L'Agence régionale de santé Bretagne est pleinement mobilisée afin d'accompagner les établissements et services (personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté spécifique) dans la mise en œuvre du nouveau dispositif et l'appropriation du référentiel de la Haute Autorité de Santé de mars 2022.

Les éléments de contexte

Dans la continuité des webinaires organisés en juin et juillet 2022, un travail a été conduit avec les partenaires régionaux experts (CAPSS, CREAL, EREB, France Assos Santé, OMEDIT) afin de vous appuyer dans cette démarche.

La présentation du catalogue

Le **catalogue (Version 2023-1) recense une offre d'accompagnement indicative, proposée par des partenaires régionaux experts** travaillant étroitement avec l'ARS Bretagne, au regard des besoins que vous avez exprimés à l'issue des webinaires.

A valeur indicative, ce document n'a pas vocation à présenter l'ensemble de l'offre de formation et d'accompagnement existante dans ce domaine. La description par thèmes, objectifs et modalités permet de rechercher et recourir à des formations ou accompagnements proposés par d'autres acteurs institutionnels ou prestataires spécialisés, adaptés à la singularité de chaque établissement.

Il convient ainsi de souligner qu'un certain nombre d'acteurs du réseau des ESMS propose des accompagnements qui peuvent être en adéquation avec l'offre proposée et présenter un caractère alternatif et complémentaire.

Ce document a vocation à évoluer au fil de l'eau, nous vous invitons ainsi à télécharger la dernière version disponible sur notre site internet : [Nouveau dispositif des évaluations de la qualité dans le secteur médico-social | Agence régionale de santé Bretagne \(sante.fr\)](https://www.sante.fr/actualites/nouveau-dispositif-des-evaluations-de-la-qualite-dans-le-secteur-medico-social)

Les fiches sont toutes structurées selon le même format (modèle sur la page suivante).

Les modalités de sollicitation

Si vous êtes concernés et intéressés par cet accompagnement, les contacts et modalités d'inscription sont précisés dans les fiches du catalogue. Vous êtes invités à prendre contact directement avec la structure référente de l'action pour faire part de votre intérêt.

En concertation avec l'ARS Bretagne, une priorisation calendaire pourra être réalisée en fonction de la programmation de l'évaluation de votre établissement, au profit des structures concernées par une échéance en 2023 et en 2024.

Le dispositif d'accompagnement

Ce catalogue s'inscrit dans une offre globale d'accompagnement par l'Agence Régionale de Santé Bretagne qui sera notamment constituée de **webinaires méthodologiques et thématiques** ouverts à tous, organisés tout au long de l'année 2023.

Vos correspondants au sein des délégations départementales de l'ARS Bretagne ainsi que la direction adjointe qualité et pilotage sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions pour vos retours sur ce document et restons à l'écoute de vos besoins et de vos propositions.

Le Directeur Adjoint Qualité et Pilotage

Ludovic ALAUX

Titre de la formation ou de l'accompagnement

Prérequis

Précisions sur les attendus avant de pouvoir effectuer la formation ou l'accompagnement

Méthodes et modalités pédagogiques

Précisions sur les modalités pédagogiques : format, supports, méthodes utilisées

ESMS concernés

Champ et catégorie de structures concernées

Publics ciblés

Qualité et métier des professionnels concernés

Informations*Formateur*

Qualité du formateur
Lien avec d'éventuelles structures partenaires

Durée

Nombre de jours/d'heures

Nombre de personnes

Minimal-Maximal par session

Lieu*Coût*

Précisions de la distinction adhérent/non adhérent

Contexte

Contexte de mise en œuvre de la formation ou de l'accompagnement

Objectifs

Objectifs poursuivis par la formation ou l'accompagnement

Contenus

Contenu de la formation : éléments de programme

Evaluation

Modalités d'évaluation à l'issue de la formation ou de l'accompagnement

Contacts et modalités d'inscription

Personnes à contacter pour prise de renseignements et inscriptions, lien éventuel vers un site d'inscription

Nouveau dispositif de l'évaluation de la qualité



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Préparation à la démarche d'évaluation (*auto-évaluation, évaluation*)



Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Document support de formation projeté
- Exposé théorique
- Travaux de groupe autour des méthodes d'évaluation
- Retours d'expérience
- Présentation et partage d'outils opérationnels dédiés à la préparation de la démarche et la déclinaison des méthodes d'évaluation
- Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation

Publics ciblés

Médecins, professionnels du secteur médicosocial, encadrement, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers.

Informations

Formateur

Cadre secteur médico-social du CAPPS Bretagne

Durée : 1 jour

Nombre de personnes

Minimum 8 jusqu'à 20 personnes

Lieu

Sur site en présentiel Intra ou inter-établissements

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non- adhérents

Contexte

Les démarches et outils/méthodes proposés par le CAPPS Bretagne concourent à l'évaluation des pratiques professionnelles et des organisations de travail.

Un outil spécifique (outil Forap) dédié à l'autoévaluation en lien avec le référentiel de la HAS peut être mis à disposition des établissements adhérents.

Objectifs

- Situer et comprendre le contexte et les enjeux de la démarche d'évaluation des établissements médicosociaux.
- S'approprier le manuel (objectifs, critères) et les méthodes d'évaluation
- Se préparer à la démarche dans son établissement

Contenus

- Evolution de la démarche d'évaluation dans le secteur médicosocial ; sa place dans l'amélioration des pratiques et des organisations de travail.
- Présentation du manuel de l'HAS: chapitres/ thématiques/ Critères standards et impératifs/ méthodes d'évaluation (accompagné traceur, traceur ciblé, audit système)
- Préparation de l'évaluation (adaptation au contexte/calendrier de l'établissement)
 - o Rétro-planning
 - o Choix de l'organisme évaluateur,
 - o Auto-évaluation/plan d'amélioration
 - o Les incontournables de la démarche
 - o Les partenaires : CVS, personne accompagnée/les proches

Evaluation

Tour de table Formulaire d'évaluation en ligne

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel

b. Accompagnements proposés par le CREAI



Le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans les ESSMS

Prérequis

- Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

Informations

Formateur : Conseiller technique du CREAI

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 8 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 280€

Adhérent au CREAI : 220€

Coût en intra : Nous consulter

Contexte

Depuis la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les ESSMS ont l'obligation de procéder à une évaluation régulière de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. La loi du 24 juillet 2019 a confié la responsabilité à la Haute Autorité de Santé d'élaborer une nouvelle procédure commune à tous les ESSMS dans un objectif d'amélioration du dispositif d'évaluation. Il s'appuie désormais sur un référentiel national structuré en 3 chapitres autour de 9 thématiques et un manuel d'évaluation publiés en mars 2022.

Objectifs

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- Expliquer le nouveau référentiel d'évaluation, ses objectifs et ses critères d'évaluation, ses 3 chapitres (la personne, les professionnels, l'ESSMS), ses 9 thématiques
- Appliquer les méthodologies et outils évaluatifs : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système

Contenus

- Les changements induits par le nouveau dispositif d'évaluation
- La nouvelle démarche d'évaluation :
 - les principes,
 - les différentes étapes
 - les nouvelles méthodes évaluatives : accompagné traceur, traceur ciblé, audit système
- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- L'intégration de l'évaluation dans la démarche d'amélioration continue de la qualité

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Cette formation peut se décliner en accompagnement.

Prérequis

Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

Moyens et supports pédagogiques

- Supports PPT
- Documentation technique
- Bibliographie de référence

Informations

Formateur : Conseiller technique du CREAI, Directeur CREAI

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 8 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 280€

Adhérent au CREAI : 220€

Coût en intra :

Nous consulter

Contexte

Vingt ans après la loi du 2 janvier 2002, si l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité incombe toujours aux établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), une nouvelle procédure a été récemment définie par la Haute Autorité de santé (HAS).

Cette procédure introduit des changements méthodologiques majeurs, mais c'est surtout une nouvelle approche de l'évaluation qui est promue, davantage centrée sur la personne accompagnée, actrice de son parcours et du fonctionnement de l'ESSMS.

Objectifs

- Identifier les enjeux de la participation des personnes accompagnées et ses modèles
- Décrire les attendus en matière de participation des personnes accompagnées dans le nouveau dispositif d'évaluation de la qualité et son référentiel
- Utiliser les bases méthodologiques de l'accompagné traceur et de l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

Contenus

- Les valeurs, principes et modèles de la participation
- La participation aux processus décisionnels du parcours individuel
- La prise en compte de l'expérience d'usage dans les processus décisionnels de fonctionnement collectif de l'ESSMS
- Focus sur la méthode de l'accompagné traceur
- Focus sur l'entretien avec les membres du Conseil de la Vie Sociale

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Cette formation peut se décliner en accompagnement.

Prérequis

Connaissance des différents enjeux, obligations et étapes du nouveau dispositif d'évaluation des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

Informations

Formateur : Conseiller technique du CREAI

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 8 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 280€

Adhérent au CREAI : 220€

Coût en intra : Nous consulter

Contexte

Les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) sont dans l'obligation de procéder à une évaluation régulière de la qualité, mais le cadre de celle-ci a évolué avec le déploiement du nouveau dispositif d'évaluation par la Haute Autorité de santé (HAS). Celui-ci introduit des changements avec notamment une évaluation obligatoire tous les 5 ans, une autoévaluation désormais recommandée, un référentiel unique associé à de nouvelles méthodes d'évaluation...

Cette formation vous permettra d'actualiser vos connaissances pour ajuster votre démarche de pilotage et adapter le référentiel à votre organisation.

Objectifs

- Identifier le nouveau cadre légal et réglementaire de l'évaluation
- Décrire les étapes de mise en place et de pérennisation d'une démarche continue d'amélioration de la Qualité
- Utiliser le référentiel HAS et le manuel comme outils d'amélioration continue de la qualité

Contenus

- La qualité et ses spécificités dans le secteur social et médico-social
- La structuration du référentiel d'évaluation HAS ESSMS
- Les critères standards et impératifs, le système de cotation
- Le pilotage de la qualité, les différentes étapes, enjeux et obligations de la nouvelle démarche d'évaluation
- Focus sur le plan d'amélioration continue de la qualité
- Focus sur la démarche d'auto-évaluation
- Focus sur la méthode de l'audit système

Évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Cette formation peut se décliner en accompagnement.

Prérequis

- Connaissance du contexte et des exigences de l'évaluation en ESSMS

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travaux en sous-groupes
- Exercices de mise en situation
- Réflexions individuelles et collectives

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeurs, Cadres de service, Référents qualité et tous les professionnels impliqués dans la démarche

Informations

Formateur : Conseiller technique du CREAI, Directeur CREAI

Durée : 1 jour

Nombre de personnes : 12 participants maximum

Lieu : sur demande

Coût : sur demande

Contexte

Vous avez reçu votre arrêté de programmation d'évaluation et celle-ci aura lieu entre juillet 2023 à décembre 2024. C'est la panique, vous vous demandez par où commencer ?

Avec ce programme intensif basé à 80% sur la pratique, vous aurez toutes les clés en mains pour élaborer votre plan d'action et être prêt le jour J.

Objectifs

- Identifier les différents enjeux, obligations et étapes de la nouvelle démarche d'évaluation
- Schématiser la feuille de route de l'établissement entre aujourd'hui et la visite d'évaluation
- Repérer les incontournables pour chaque étape de votre démarche

Contenus

- Un nouveau cycle d'évaluation, une nouvelle procédure
- Un référentiel unique, ses 3 chapitres et les méthodes d'évaluation
- La place de la personne accompagnée, le rôle du CVS
- Du choix de l'organisme évaluateur à l'organisation de sa visite sur site
- Le rapport d'évaluation : élaboration, transmission, diffusion
- La gestion documentaire de la qualité
- La plateforme Synaé
- Focus sur l'auto-évaluation

Évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Auto-évaluation



a. Accompagnements proposés par le CREAI

Réaliser son auto-évaluation dans une démarche d'amélioration Continue de la qualité



Prérequis

Achat de la licence ARSENE

Méthodes et modalités pédagogiques

- Séquence de travail directement sur le logiciel
- Production hors présence du CREAMI
- Relecture des productions par le CREAMI

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeur, Chef de service, tous professionnels

Informations

Formation Intra établissement

Formateur : Conseiller technique au CREAMI Bretagne

Durée : 12h (2 jours déployés sur 4 x 0,5 jours)

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

Lieu :

Sur site ou au
CREAMI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

Coût :

Non adhérent au CREAMI : 520 € /
adhérent au CREAMI : 400 €

Cette formation peut se décliner en accompagnement.

Contexte

Le dispositif d'évaluation de la qualité dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS), porté par la Haute Autorité de Santé (HAS), a évolué en 2022. La HAS a révisé le calendrier des évaluations en posant le principe d'une auto-évaluation (recommandée mais pas obligatoire) et d'une évaluation de la qualité des prestations apportées aux personnes accompagnées.

Pour accompagner les ESSMS dans l'amélioration continue de la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées, le réseau des CREAMI (ANCREMI) a développé le logiciel ARSENE. Outil en ligne, il offre de nombreuses fonctionnalités pour permettre aux établissements de réaliser leurs auto-évaluations, gérer leur Plan d'Amélioration Continue de la Qualité et connaître leur situation au regard des attendus du référentiel HAS.

ARSENE se décline en 4 référentiels en fonction du public accompagné : enfants en situation de handicap, adultes en situation de handicap, protection de l'enfance, personnes âgées. Un module « gestionnaire » permet également le pilotage de la qualité auprès de plusieurs établissements.

Pour en savoir plus : <https://www.arsene-evaluation.fr/build/landing/PlaqueArsene2023.pdf>

Objectifs

- Interroger méthodiquement la qualité de l'accompagnement auprès des personnes, au regard du référentiel, des textes réglementaires et des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- Mettre en œuvre l'auto-évaluation et organiser le suivi d'une démarche continue d'amélioration de la qualité en favorisant l'historicisation
- Faciliter la production des documents réglementaires relatifs à la démarche qualité (rapport d'auto-évaluation, plan d'amélioration de la qualité, annexe au rapport annuel d'activité)
- Prendre en main du logiciel et maîtrise les fonctionnalités d'ARSENE

Contenus

- Présentation succincte du nouveau dispositif d'évaluation et référentiel
- Présentation du logiciel ARSENE et de ses fonctionnalités
- Organisation de la démarche d'auto-évaluation
- Organisation du suivi de l'auto-évaluation

Contacts et modalités d'inscription

Service Formation du CREAMI : 02 99 38 04 14

Accompagné traceur



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Accompagné traceur



Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Document support de formation projeté
- Exposé théorique
- Travaux de groupe : dossier anonyme de personne accompagnée puis jeux de rôle
- Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Médecins, professionnels du secteur médicosocial, encadrement, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers.

Informations

Formateur

Cadre secteur médico-social du CAPPS Bretagne

Durée : 1 jour ; possibilité d'accompagnement sur site une seconde journée (à la demande)

Nombre de personnes

Minimum 8 personnes - 20 maximum

Lieu

Sur site en présentiel en inter ou intra établissement en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non- adhérents

Contexte

La méthode de l'accompagné traceur est un outil d'évaluation des pratiques professionnelles permettant d'améliorer en continu les pratiques et les organisations de travail.

Cette méthode est proposée par la Haute Autorité de santé pour évaluer le chapitre 1 du référentiel

Objectifs

- Evaluer le parcours de la personne accompagnée en amont de son arrivée (incluant la préparation à l'entrée) et tout au long de son séjour dans l'établissement
- Améliorer la qualité de l'accompagnement de la personne accompagnée en identifiant collectivement les points forts et les des actions d'amélioration.

Contenus

- L'accompagné traceur dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la sécurité d'accompagnement de la personne accompagnée
- Les étapes de la mise en œuvre de la démarche Présentation et utilisation des outils accompagnant la mise en œuvre de la démarche
- Cas pratique

Evaluation

Tour de table Formulaire d'évaluation en ligne

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr
Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel

Traceur ciblé



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Traceur ciblé



<p>Prérequis Aucun</p> <p>Méthodes et modalités pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Document support de formation projeté- Exposé théorique- Travaux de groupe : retour d'expérience- Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation <p>ESMS concernés Tous ESMS</p> <p>Publics ciblés Médecins, professionnels du secteur médicosocial, encadrement, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers.</p> <p>Informations</p> <p><i>Formateur</i> Cadre secteur médico-social du CAPPS Bretagne</p> <p><i>Durée 1 jour</i></p> <p><i>Nombre de personnes</i> Minimum 8 personnes - 20 maximum</p> <p><i>Lieu</i> Sur site en présentiel en inter ou intra établissement en salle dédiée</p> <p><i>Coût</i> Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne Facturé 250 euros par participant pour les non- adhérents</p>	<p>Contexte</p> <p>La méthode du traceur ciblé est un outil d'évaluation des pratiques professionnelles permettant d'améliorer en continu les pratiques et les organisations de travail.</p> <p>Cette méthode est proposée par la Haute Autorité de santé pour évaluer le chapitre 2 du référentiel d'évaluation.</p> <p>Présentation de la méthode déjà abordée en formation générale dédiée à « l'Evaluation des pratiques professionnelles » (EPP)</p> <p>Elle sera proposée dans le cadre d'une formation spécifique par le CAPPS Bretagne dans les mois à venir.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">- Acquérir la méthode et sa place dans la démarche d'amélioration des pratiques et des organisations de travail/ la démarche d'évaluation de la Haute Autorité de Santé- Comprendre et décliner les modalités pratiques de réalisation du traceur ciblé sur le terrain <p>Contenus</p> <ul style="list-style-type: none">- Le traceur ciblé définition, préparation équipes et gouvernance, les domaines cibles.- Les étapes et les conditions de mise en œuvre de la démarche- Présentation et utilisation des outils- Cas pratique <p>Evaluation Tour de table Formulaire d'évaluation en ligne</p> <p>Contacts et modalités d'inscription CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Audit système



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Audit système

CAPPS
BRETAGNE

Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Document support de formation projeté
- Exposé théorique
- Travaux de groupe : retour d'expérience
- Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Médecins, professionnels du secteur médicosocial, encadrement, équipe qualité et gestion des risques, représentant des usagers.

Informations

Formateur

Cadre secteur médico-social du CAPPS Bretagne

Durée : 1 jour

Nombre de personnes

Minimum 8 personnes - 20 maximum

Lieu

Sur site en présentiel en inter ou intra établissement en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne

Facturé 250 euros par participant pour les non- adhérents

Contexte

La méthode de l'audit système est un outil d'évaluation des pratiques professionnelles permettant d'améliorer en continu les pratiques et les organisations de travail.

Cette méthode est proposée par la Haute Autorité de santé pour évaluer le chapitre 3 du référentiel d'évaluation.

Présentation de la méthode déjà abordée en formation générale dédiée à « l'Evaluation des pratiques professionnelles » (EPP)

Elle sera proposée dans le cadre d'une formation spécifique par le CAPPS Bretagne dans les mois à venir.

Objectifs

- Acquérir la méthode et sa place dans la démarche d'amélioration des pratiques et des organisations de travail/ la démarche d'évaluation de la Haute Autorité de Santé
- Comprendre et décliner les modalités pratiques de réalisation de l'audit système sur le terrain

Contenus

- L'audit système : définition, préparation équipes et gouvernance, les domaines cibles.
- Les étapes et les conditions de mise en œuvre de la démarche- Présentation et utilisation des outils
- Cas pratique

Evaluation

Tour de table-Formulaire d'évaluation en ligne

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel

Ethique



a. Accompagnements proposés par l'EREB

Journées régionales de formation en éthique



Prérequis

- Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Exercices et entraînements
- Réflexions individuelles et collectives

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Membres des comités et groupes d'éthique des ESMS et des groupes de travail adhérents au Réseau de réflexion éthique en santé de Bretagne de l'EREB
- Tous professionnels de santé et travaillant dans le domaine de la santé désirant se former à l'éthique
- Représentants des usagers dans des établissements de santé, membres des CVS dans le secteur médico-social

Informations

Formateurs : Membres de l'EREB

Durée : 2 jours

Nombre de personnes : à préciser

Lieu : à préciser

Coût en inter : gratuit

Contexte

En réponse à la demande exprimée par des professionnels de santé et des membres de comités d'éthique d'établissements de santé et médico-sociaux de la région, ces journées proposent une formation destinée aux professionnels de santé et aux établissements désirant développer et animer un comité d'éthique ou un groupe de réflexion éthique institutionnel.

Objectifs

- Définir l'éthique et son champ d'application pratique
- Comprendre comment mener une réflexion éthique
- Connaître les structures de l'éthique dans le monde de la santé
- Organiser et animer un comité d'éthique ou un groupe de réflexion éthique institutionnel

Contenus

- Qu'est-ce que l'éthique ? Définition des préoccupations éthiques, Repères théoriques et délimitation conceptuelle : éthique, morale, déontologie, bioéthique
- Comment structurer une réflexion éthique ? Méthodes de réflexion éthique dans la pratique soignante, entraînement à la problématisation, structures de l'éthique dans le monde de la santé en France
- Comment pratiquer et animer la réflexion éthique en institution ? Témoignages, l'éthique à l'épreuve de l'urgence, fonctionnement d'un comité d'éthique, place du représentant des usagers, défis de la réflexion éthique.

Contacts et modalités d'inscription

Espace de réflexion éthique de Bretagne EREB
Hôpital de la Cavale Blanche - CHRU - Bd T. Prigent - 29609
Brest cedex
Tél. 02 98 14 52 78
Courriel : EREB@chu-brest.fr
Site Web : www.espace-ethique-bretagne.fr

b. Accompagnements proposés par le CREAI



Méthodologie de mise en œuvre d'une réflexion éthique dans le secteur social et médico-social



Prérequis

- Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Illustrations pratiques
- Retours d'expérience

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Professionnels concernés par la création, l'animation ou la participation à une instance de réflexion éthique

Moyens et supports pédagogiques

- Un guide du contenu de formation

Informations

Formateur : avec le concours de l'EREB

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

*Coût en inter :
Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent au CREAI : 220€*

*Coût en intra :
Nous consulter*

Contexte

Les équipes, les familles et les personnes accompagnées peuvent être confrontées à des situations complexes, des questionnements difficiles ou des sujets sensibles qui interrogent ou divisent. Aucune solution ne semble alors bonne ou mauvaise et aucune procédure ne peut être appliquée.

La réflexion éthique est une nouvelle opportunité de confronter différents points de vue, d'apporter des éclairages juridiques, sociaux, philosophiques pour soutenir les pratiques.

Objectifs

- Appréhender les différentes définitions et approches de l'éthique
- Maîtriser la Recommandation de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'ANESM/ HAS en matière de réflexion éthique
- Mesurer les atouts et les limites des différents modèles de mise en œuvre d'un espace de réflexion éthique dans un établissement médico-social
- Mobiliser les outils de communication des travaux de réflexion éthique

Contenus

- Les principes fondamentaux de la réflexion éthique
- Les recommandations de bonnes pratiques en vigueur
- La mise en œuvre d'une instance de réflexion éthique
- Les modalités pratiques de fonctionnement d'un comité éthique : exemples, atouts et limites de différents modèles envisageables
- Quelques exemples de thématiques à traiter
- Le travail de réflexion et d'élaboration des écrits
- Les modalités de communication à favoriser

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/119/f32-methodologie-de-mise-en-oeuvre-dune-reflexion-ethique-dans-le-secteur-social-et-medico-social>

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Prérequis

- Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges à partir de situations professionnelles vécues

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Tout public

Moyens et supports pédagogiques

- Supports PPT
- Bibliographie de référence

Informations

Formateurs : avec le concours de la CARESP

Durée : 2 jours consécutifs / 12 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

*Coût en inter :
Non Adhérent au CREAI : 560€
Adhérent au CREAI : 440€*

*Coût en intra :
Nous consulter*

Contexte

La prise en soins palliatifs est complexe. Elle se réalise au sein de structures diverses : unités de soins palliatifs, lits identifiés en soins palliatifs, etc. Les soins palliatifs sont pluridisciplinaires et font intervenir des professionnels du sanitaire, du social, et du médico-social. Ils sont porteurs de valeurs humaines, écoute, bienveillance, empathie... et ont une dimension éthique. Acculturer les professionnels des établissements médico-sociaux à la démarche palliative est essentiel car cela permet d'accompagner les résidents jusqu'au bout de la vie.

Objectifs

- Appréhender la culture et la sémantique associées aux soins palliatifs
- Identifier une situation palliative
- Mobiliser les ressources du territoire en matière de soins palliatifs
- Adopter une posture d'accompagnement à la démarche palliative auprès du résident concerné et de son entourage
- Intégrer les outils propres à la démarche palliative dans son établissement

Contenus

- Les termes spécifiques aux soins palliatifs
- Les ressources à disposition sur le territoire en matière de soins palliatifs
- Les valeurs communes aux soins palliatifs et au médico-social
- Le travail en partenariat
- Réflexion sur la posture d'accompagnement en soins palliatifs

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/96/accompagner-les-personnes-qui-relevant-dune-situation-palliative-dans-les-etablissements-sociaux-et-medico-sociaux>

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Bientraitance



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Accompagnement à la mise en place d'un projet bienveillance

CAPPS
BRETAGNE

Prérequis :

Projet institutionnel autour de la bienveillance

Méthodes et modalités pédagogiques

- Atelier pratique : élaboration d'une fiche projet spécifique à l'établissement
- Présentation des différentes étapes de la démarche projet
- Adaptation et co-construction de la formation en fonction du projet d'établissement

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel exerçant en établissement médico-social et usagers du secteur

Informations

Formateur

Professionnel du CAPPS Bretagne : Cadre du secteur médicosocial et/ou médecin coordonnateur

Durée

1 jour plus
1 jour à distance de 3 mois de la première

Nombre de personnes

10 personnes minimum à 20 maximum

Lieu

Salle dédiée-en présentiel en intra établissement

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non adhérents

Contexte

Enoncée par l'Organisation des Nations Unies, dans le cadre du droit international, la notion de « *Bienveillance* » s'inscrit dans la loi 2002 et dans de nombreuses Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles.

Portée par les professionnels et les usagers du secteur médicosocial, elle se décline par ailleurs dans une « *certaine transversalité* » quand il s'agit de l'identifier et la valoriser dans le cadre des pratiques et des organisations de travail.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et le concept de promotion de la bienveillance
- S'approprier les outils existants : exemple : FORAP / HAS
- Elaborer un projet dans un établissement ou un service de l'établissement

Contenus

- La bienveillance : définition, historique, législation
- Promotion de la bienveillance
- Présentation de différents outils FORAP / HAS : objectifs, modalités de mise en œuvre, points forts, points de vigilance

Evaluation

Tour de table Formulaire d'évaluation en ligne

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel

b. Accompagnements proposés par le CREAI

Promouvoir la bientraitance et prévenir la maltraitance dans les ESSMS



Prérequis

- Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Echanges à partir des expériences professionnelles vécues

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Tout public

Moyens et supports pédagogiques

- Supports PPT
- Documentation technique
- Bibliographie de référence

Informations

*Formateur : Conseiller Technique
CREAI Bretagne*

Durée : 1 jour / 6 heures

*Nombre de personnes : 6 à 15
personnes*

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

*Coût en inter :
Non Adhérent au CREAI : 280€
Adhérent au CREAI : 220€*

*Coût en intra :
Nous consulter*

Contexte

La bientraitance est une démarche globale d'accompagnement et d'accueil, elle se manifeste à la fois dans les actes professionnels quotidiens, et dans les orientations institutionnelles définies notamment dans le projet d'établissement.

Cette formation invite les professionnels à interroger et penser/repenser leurs pratiques pour construire un cadre d'action favorable à la qualité de vie des personnes concernées.

Objectifs

- Actualiser le cadre réglementaire relatif à la maltraitance
- Partager des éléments de culture de la bientraitance entre professionnels
- Susciter une dynamique de réflexion sur la bientraitance en lien avec les pratiques professionnelles
- Travailler la posture d'accompagnement pour développer une culture de la bientraitance

Contenus

- Cadre réglementaire relatif à la bientraitance et à la maltraitance (dont signalement)
- Travail sur les représentations des professionnels sur la relation d'accompagnement
- L'asymétrie relationnelle dans la relation d'aide
- Le droits des personnes au cœur de l'accompagnement
- La promotion de la bientraitance et prévention de la maltraitance dans le dispositif d'évaluation de la qualité

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/123/f36-promouvoir-la-bientraitance-et-prevenir-la-maltraitance-dans-les-essms>
Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Qualité de vie au travail



a. Accompagnements proposés par le CREAI



Manager le travail en période de transformation

Prérequis

- Être en posture de management

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Directeurs d'établissements
- Directeurs adjoints
- Responsables de service

Moyens et supports pédagogiques

- Supports PPT
- Bibliographie de référence

Informations

*Formateur : Conseiller Technique
CREAI*

Durée : 1 jour / 6 heures

*Nombre de personnes : 6 à 15
personnes*

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 280€

Adhérent au CREAI : 220€

Coût en intra :

Nous consulter

Contexte

Les politiques publiques relatives au secteur social et médico-social engagent des évolutions importantes pour les structures qui en composent le paysage. La circulaire du 2 mai 2017 relative à la transformation de l'offre des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux insiste sur l'individualisation du parcours des personnes concernées et invite à davantage d'inclusion. Cette visée s'appuie notamment par une évolution de l'offre médico-sociale graduée, diversifiée et modulaire ; une coopération renforcée entre les acteurs et la prévention ou gestion des ruptures de parcours.

Cet environnement en mouvement vient percuter fortement les pratiques professionnelles au contact des personnes concernées mais également la façon de manager le travail.

Objectifs

- Établir les liens entre transformation du secteur et impacts sur les pratiques professionnelles
- Mesurer l'importance du rôle de manager dans la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)
- S'approprier des modalités de management favorables à la performance des professionnels et des organisations
- Se familiariser avec des outils

Contenus

- Le cadre des transformations à l'œuvre dans le secteur et ses impacts sur les pratiques professionnelles
- Le management comme vecteur central de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- Les références en termes de management en réponse aux enjeux de transformations
- La présentation d'outils à destination du manager

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/122/f35-manager-le-travail-en-période-de-transformation>

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Expression et participation de la personne accompagnée



a. Accompagnements proposés par le CAPPS



Développer et faire vivre le partenariat professionnels et usagers -1-



<p>Prérequis Participation en binôme professionnel/personne accompagnée</p> <p>Méthodes et modalités pédagogiques</p> <p>Documents supports de formation projetés Exposés théoriques Approche interactive permettant une réflexion collective Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation</p> <p>ESMS concernés Tous ESMS</p> <p>Publics ciblés Tout professionnel exerçant en établissement médico-social et usagers du secteur</p> <p>Informations Rencontre en présentiel en inter-établissements</p> <p><i>Formateurs</i> Binôme professionnel du secteur médicosocial CAPPS et usager partenaire</p> <p><i>Durée : 1 journée</i></p> <p><i>Nombre de personnes : 14 personnes (7 binômes maximum)</i></p> <p><i>Lieu</i> A définir par territoire</p> <p><i>Coût</i> Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne ; 125 € par participant pour les non adhérents</p>	<p>Contexte Dans un contexte où le partenariat personne accompagnée/ses proches et les équipes en établissement médicosocial, est incontournable, il n'en demeure pas moins quelquefois complexe. Il convient de connaître place et rôle de chacun mais aussi d'identifier les besoins et attentes des personnes accompagnées/ proches afin de mieux se connaître pour construire ensemble ce partenariat. La richesse et la plus-value de cet accompagnement reposent sur les travaux et retours d'expérience de chacun des binômes et le partage collectif des pratiques.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les enjeux d'un partenariat professionnels usagers• Connaître et adapter les outils et actions mis en œuvre au sein des établissements pour favoriser le partenariat• Mettre en application : animation de réunions commissions des usagers (CDU) et des conseils de vie sociale (CVS), mise en place d'une évaluation de pratiques, du projet personnalisé <p>Contenus</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation de la démocratie en santé (historique, cadre législatif et réglementaire)• Apports théoriques sur le partenariat usagers professionnels• Analyse des pratiques des participants à partir d'études de cas sur des thèmes ou situations identifiées (accueil ou préparation de la sortie, évaluation des pratiques professionnelles type méthode patient traceur, certification-évaluation externe, formation ...) à l'aide d'ateliers collectifs et mises en situation simulation. <p>Evaluation Tour de table Formulaire d'évaluation de la ½ journée</p> <p>Contacts et modalités d'inscription CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prérequis

Participation en binôme professionnel/personne accompagnée

Méthodes et modalités pédagogiques

- Approche interactive à partir d'outils privilégiant la réflexion collective
- Partage de pratique et retour d'expérience en binôme

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel exerçant en établissement médico-social et usagers du secteur

Informations

Rencontre en présentiel en inter-établissements

Formateurs

Binôme professionnel du secteur médicosocial CAPPS et usager partenaire

Durée : ½ journée

Nombre de personnes : 14 personnes (7 binômes maximum)

Lieu

A définir par département en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne

Facturé 125 € par participant pour les non adhérents

Contexte

Dans un contexte où le partenariat personne accompagnée/ses proches et les équipes en établissement médicosocial, est incontournable, il n'en demeure pas moins quelquefois complexe.

Il convient de connaître place et rôle de chacun mais aussi d'identifier les besoins et attentes des personnes accompagnées/ proches afin de mieux se connaître pour construire ensemble ce partenariat.

La richesse et la plus-value de cet accompagnement reposent sur les travaux et retours d'expérience de chacun des binômes et le partage collectif des pratiques.

Objectifs

- Faire vivre un temps de communauté de pratiques (Partager en ateliers collectifs expériences et pratiques de chacun)
- Elaborer ensemble, professionnels et usagers, des actions simples pour initier/développer/faire vivre et/ou pérenniser l'engagement des usagers dans votre établissement.
- Proposer des pistes d'amélioration dédiées à partir d'une construction en binôme, pour chacun, dans son établissement

Contenus

Partage et analyse de pratiques autour des 3 axes :

- Exprimer ce que chacun identifie derrière le mot partenariat
- Identifier les leviers et les freins au développement du partenariat à partir des retours d'expérience de chaque participant
- Construire en binôme, si possible, des d'actions simples et immédiates à mettre en œuvre dans mon établissement

Evaluation

Tour de table

Formulaire d'évaluation de la ½ journée

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

b. Accompagnements proposés par le CREAI

Favoriser la participation des représentants élus au CVS : le rôle, les missions et les outils des représentants du CVS



Prérequis

Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues) et pouvoir donner son avis

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et techniques / Travaux de groupes / Jeu pédagogique / Mises en situations et jeux de rôles
- Cette formation repose sur une diversité de modalités pédagogiques afin de la rendre participative et interactive

ESMS concernés

- Tous secteurs

Publics ciblés

- Représentants de la direction au CVS, professionnels de soutien, représentants des familles, représentants des personnes accompagnées au CVS

Moyens et supports pédagogiques

- Malette participant en ligne

Informations

Formateur : Pair-formateurs

Durée : 2 jours / 12 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

*Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes*

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 770€

Adhérent au CREAI : 600€

Coût en intra :

Nous consulter

Contexte

La loi du 2 janvier 2002 a permis de systématiser la participation des personnes au fonctionnement des établissements et services au travers des Conseils de la Vie Sociale (CVS). Le nouveau décret du 25 avril 2022 conforte cette participation en modifiant la composition du CVS et en élargissant les compétences du CVS. Au-delà de la mise en place de cet espace réglementaire, une réflexion doit être conduite sur les conditions qualitatives qui favorisent la participation des personnes accompagnées.

Cette formation s'adresse aux représentants des personnes accompagnées qui souhaitent réfléchir, comprendre leur rôle au CVS, mais également développer leur pouvoir d'agir. La formation s'adresse également aux autres représentants du CVS qui souhaitent co-construire les conditions favorisant la participation avec et pour les personnes accompagnées.

Objectifs

- Reconnaître les droits des personnes « ayant une vulnérabilité » et reconnaître leur autodétermination
- Décrire le but et le fonctionnement d'un conseil de la vie sociale (CVS)
- M'impliquer dans mon rôle CVS et reconnaître le rôle de chacun des acteurs
- Développer des outils pour améliorer les conditions de la participation

Contenus

- Le droit à la participation des personnes accompagnées
- Les composantes de la participation
- Les différents acteurs du CVS : rôle, missions et postures
- Un focus sur la fonction de représentation
- Les conditions et outils pour favoriser la participation des élus au CVS
- Les différentes étapes du CVS, les enjeux et les outils
- Information sur le rôle du CVS : focus sur la consultation, la réunion de CVS, la diffusion des décisions émises

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/117/f29-favoriser-la-participation-des-representants-elus-au-cvs-le-role-les-missions-et-les-outils-des-representants-du-cvs>

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Prérequis

Pouvoir se concentrer sur une journée complète (des pauses sont prévues) et pouvoir donner son avis

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques et techniques / Travaux de groupes / Jeu pédagogique / Ateliers d'écriture avec des supports concrets apportés par les apprenants

ESMS concernés

- Handicap

Publics ciblés

- Professionnels qui exercent dans le secteur du handicap-aidants
- Personnes vivant des situations de handicap dans l'accès aux informations

Moyens et supports pédagogiques

- Supports PPT
- Documentation technique
- Bibliographie de référence

Informations

Formateur : Pair-formateurs

Durée : 4 jours / 24 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

Lieu : CREAI Bretagne
2 B Rue du Patis Tatelin
35700 Rennes

Coût en inter :

Non Adhérent au CREAI : 770€

Adhérent au CREAI : 600€

Coût en intra :

Nous consulter

Contexte

La convention internationale relative aux droits des personnes handicapées et la loi du 11 février 2005 font de la participation des personnes handicapées un droit central et pour notre société un défi à relever. Pour participer à la société et faire des choix autodéterminés, il est indispensable de comprendre les informations. Les règles européennes pour une information accessible en FALC permettent l'accessibilité des informations. Cette formation s'adresse tant aux professionnels et aidants qu'aux personnes concernées car l'engagement de tous les acteurs est indispensable dans la co-production de documents en FALC.

Objectifs

- Cerner les difficultés des personnes en situation de handicap en matière d'accès à l'information écrite et orale
- Créer et traduire des documents écrits en appliquant les règles du « Facile à lire et à comprendre » (FALC)
- Impliquer les personnes en situation de handicap dans l'élaboration des documents écrits FALC
- Appliquer la méthodologie d'évaluation et de validation existante

Contenus

- Rappel des textes de référence en matière d'accessibilité
- Les difficultés des personnes vivant des situations de handicap face à l'information écrite et orale
- Application des règles européennes pour une information écrite en facile à lire et à comprendre
- L'implication des personnes en situation de handicap
- Présentation de pictothèques et des règles d'utilisation des images (droits d'auteurs)
- Traduction en FALC de supports de communication (affiche, flyer, présentation powerpoint, utilisation de vidéos, réseaux sociaux, questionnaire, ...)

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : [https://catalogue-creai-](https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/143/facile-a-lire-et-a-comprendre-regles-europeennes-pour-une-information-accessible-en-falc-4-jours)

[bretagne.dendreo.com/formation/143/facile-a-lire-et-a-comprendre-regles-europeennes-pour-une-information-accessible-en-falc-4-jours](https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/143/facile-a-lire-et-a-comprendre-regles-europeennes-pour-une-information-accessible-en-falc-4-jours)

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Démarche qualité et gestion des risques



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Les évènements indésirables, les étapes clé : déclarer, traiter, analyser, engager le plan d'action



Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

La formation s'appuie sur la pratique existante des participants.

Cas pratique : analyse d'un évènement indésirable à partir d'un exemple dans les établissements.

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel exerçant en secteur médico-social ; représentant des usagers

Formation

Intra ou Inter-établissement

Formateur : membres de l'équipe du CAPPS Bretagne (ingénieur et/ou cadre de sante/socio-éducatif).

Durée : 1 journée

Nombre de personnes
Minimum 8 et jusqu'à 15 personnes.

Lieu

Sur site en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non adhérents

Contexte

La gestion des évènements indésirables dans les ESMS est un véritable levier quant à l'amélioration des pratiques et des organisations. A ce titre, le CAPPS Bretagne propose un appui méthodologique afin d'intégrer cette démarche dans une dynamique d'amélioration continue de la qualité des soins et des accompagnements.

Par ailleurs, la Haute Autorité de Santé accorde une place importante aux organisations relatives au traitement des évènements indésirables puisque 4 critères, dont 3 impératifs, du référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS concernent ce sujet.

Objectifs

- Identifier les principaux enjeux de la gestion des risques dans son établissement.
- Sensibiliser à la déclaration et aux signalements des évènements indésirables.
- Savoir construire au plan d'action au regard de l'analyse de l'évènement indésirable.

Contenus

- Les obligations réglementaires.
- Comment déclarer un évènement indésirable et un évènement indésirable grave associé aux soins ?
- Le rôle de chacun dans la déclaration : professionnels et usagers.
- Les outils pour déclarer, traiter et analyser les évènements indésirables.
- Les mesures barrières de prévention, d'atténuation et de récupération.

Evaluation

Tour de table.
Formulaire d'évaluation en ligne.

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

Documents supports de formation projetés

Exposés théoriques

Exercices pratiques

- Analyse approfondie d'un événement indésirable (méthode ALARM ou ORION)
- Simulation de réunion CREX

Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel susceptible d'animer un CREX, représentant d'utilisateur.

Formations

Intra ou Inter-établissement

Formateur

Ingénieures qualité gestion des risques ou pharmacienne ou cadre du secteur médicosocial

Durée

1 journée

Nombre de personnes

Minimum 8 et jusqu'à 15 personnes.

Lieu

Sur site en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non adhérents

Contexte

Les comités de retour d'expérience sont des démarches d'analyse collective ayant pour objectif de s'interroger en équipe sur ses pratiques et son organisation pour améliorer la sécurité et mieux prendre conscience des risques.

Objectifs

Être capable d'implanter et d'animer un comité de retour d'expérience (CREX) au sein de son service/établissement.

- Connaître les enjeux et les principes du retour d'expérience.
- Connaître les étapes depuis la déclaration d'un événement indésirable jusqu'au retour d'expérience.
- Savoir réaliser une analyse des causes d'un événement indésirable.
- Savoir animer un Comité de Retour d'Expérience.

Contenus

- Les conditions essentielles pour faire du retour d'expérience dans son service/unité
- Les étapes de la déclaration d'un événement indésirable au retour d'expérience
- L'analyse des causes d'un événement indésirable (méthode ALARM et/ou CREX)
- La mise en place des CREX réguliers : modalités de fonctionnement, organisation
- Le rôle et la posture des animateurs des CREX
- Les similitudes et différences entre CREX et RMM (Revue Morbi-Mortalité)

Evaluation

Tour de table

Formulaire d'évaluation de la formation.

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

Cas pratiques :

- Analyse des causes d'un événement indésirable associé aux soins (démarche a posteriori)
- Construction d'un plan d'actions au regard des exercices précédents

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Direction, encadrement, responsables/référents qualité gestion des risques.

Formation

Intra ou Inter-établissement

Formateur

Ingénieure qualité gestion des risques ou cadre du secteur médicosocial

Durée

1 journée

Nombre de personnes

Minimum 8 et jusqu'à 15 personnes.

Lieu

Sur site en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non adhérents

Contexte

Le CAPPS Bretagne vous propose d'intégrer une démarche amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques par des apports méthodologiques adaptés à votre cadre d'intervention.

Cette dynamique s'inscrit également dans la démarche relative à l'évaluation de la qualité des accompagnements en ESSMS proposée par la Haute Autorité de Santé puisque 2 critères du référentiel d'évaluation concernent ce sujet.

Objectifs

- Identifier les principaux enjeux de la gestion des risques dans mon établissement / dans mon service / mon établissement
- Savoir intégrer la démarche qualité gestion des risques au fonctionnement de mon service / établissement
- S'initier aux méthodes et outils de gestion des risques à priori et à posteriori

Contenus

- La démarche d'amélioration continue (PDCA)
- Le processus de retour d'expérience : de la déclaration d'un événement indésirable jusqu'à son analyse profonde
- Les évaluations des pratiques professionnelles (audit, accompagné traceur ...)
- La construction des plans d'actions

Evaluation

Tour de table.
Formulaire d'évaluation de la formation.

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Cours théoriques
- Analyse de scénarios à partir de vidéos de cas réels
- Quizz
- Retours d'expériences entre professionnels sur les actions mises en place dans leurs établissements

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel et représentant des usagers/des familles du secteur médico-social souhaitant être sensibilisé à cette thématique.

Formation

Intra ou Inter-établissement

Formateur

Ingénieure qualité gestion des risques ou cadre du secteur médicosocial

Durée

Modulable (1/2 journée ou journée) selon les besoins de l'établissement.

Nombre de personnes

Minimum 8 et jusqu'à 15 personnes.

Lieu : Sur site en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros/journée par participant pour les non adhérents

Contexte

En 2020, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et l'Agence du Numérique en Santé (ANS) mettaient à disposition des établissements de santé, des structures non hospitalières et des acteurs libéraux, un référentiel national d'identitovigilance. Ce document permet aux acteurs de santé et du médico-social d'appréhender le sujet et d'accéder aux bonnes pratiques, et notamment la démarche de gestion des risques, relatives à l'identification des usagers, tout au long de leur parcours de soins.

Par ailleurs, le programme ESMS Numérique, initié en 2019, qui vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les ESSMS par le déploiement des dossiers usagers informatisés invite les responsables à prendre toutes les précautions pour s'assurer de la bonne identification des usagers, en impliquant toutes les personnes concernées.

Objectifs

- Connaître et comprendre les éléments essentiels relatifs à l'identification des usagers.
- Savoir mettre en œuvre les bonnes pratiques pour éviter les erreurs d'identification.

Contenus

- Qu'est-ce que l'identitovigilance ?
- Qui est concerné par l'identitovigilance ?
- Qu'est-ce que l'Identifiant National de Santé (INS) ?
- Comment s'assurer de la bonne identification d'un usager : les bonnes pratiques d'identitovigilance tout au long de son parcours
- Comment gérer les cas particuliers ?

Evaluation

Tour de table.
Formulaire d'évaluation de la formation.

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr

Circuit du médicament



a. Accompagnements proposés par l'OMEDIT

Analyser le circuit du médicament et la conformité au référentiel d'évaluation des ESSMS (HAS)

l'anap | agence nationale de la performance santé et médico-sociale

omedit
BRETAGNE

Prérequis

Disposer d'un dynamique projet sur le circuit du médicament

Méthodes et modalités pédagogiques

- Ateliers pédagogiques
- Formations actions
- Audit
- Retours d'expériences

ESMS concernés

EHPAD et ESMS du champ du handicap

Publics ciblés

Professionnel en charge du management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse

Informations

- *Formateur : ANAP / OMÉDIT Bretagne*
- *Durée : 4 visios de 2 heures + 2 ½ journées en présentiel*
- *Nombre de personnes : 10 par atelier*
- *Lieu : session départementale*
- *Coût : gratuit*

Contexte

Accompagnement différencié pour :

- les EHPAD
- les ESSMS médicalisés et prenant en charge des personnes en situation d'handicap (ex : MAS, FAM, IME, etc.)

Objectifs

1. Formaliser la gestion fonctionnelle et systémique du processus de prise en charge médicamenteuse
2. Passer d'une culture sécurité managériale à une culture sécurité intégrée en impliquant le management et les professionnels de terrain dans la gestion des risques *a priori* et *a posteriori*
3. Identifier et mettre en œuvre des actions préventives et/ou correctives prioritaires de réduction des risques
4. Entrer dans une démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Contenus

- Diagnostics « flash » sur le management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse
- Formations-actions avec mise à disposition d'outils clés en main (fiche de poste, procédures, gestion des EI,..) à adapter à votre structure
- Auto-évaluation macro des risques essentiels sur la prise en charge opérationnelle
- Audit interne complet ou audit croisé inter-structure sur la sécurité de la prise en charge médicamenteuse

Evaluation

Réalisation d'un audit sur la PECM

Contacts et modalités d'inscription

Inscription par mail : omedit.bretagne@ch-cornouaille.fr

Contacts :

Mélanie Chacou : m.chacou@ch-cornouaille.fr
Gilles Piriou : g.piriou@ch-cornouaille.fr
Lauriane Texier : l.texier@ch-cornouaille.fr

Co-construction et personnalisation de l'accompagnement



a. Accompagnements proposés par le CAPPS

Projet personnalisé



Prérequis

Aucun

Méthodes et modalités pédagogiques

- Contenu de la formation adapté à l'actualité de l'établissement : temps de préparation en amont avec l'établissement demandeur
- Document support de formation projeté
 - Exposé théorique
 - Travaux de groupe
 - Approche interactive permettant une réflexion sur les pratiques professionnelles, les organisations de travail et la place de la personne accompagnée dans la démarche
 - Transmission par mail des documents supports à la suite de la formation et incluant le résultat des travaux de groupe

ESMS concernés

Tous ESMS

Publics ciblés

Tout professionnel acteur dans la prise en soins et l'accompagnement de la personne, représentant des usagers

Informations

Intra ou inter-établissements

Formateur

Cadre secteur médico-social du CAPPS Bretagne

Durée 1 jour

Nombre de personnes :

Minimum 8 jusqu'à 15 personnes

Lieu

Sur site en salle dédiée

Coût

Gratuit pour adhérent au CAPPS Bretagne
Facturé 250 euros par participant pour les non adhérents

Contexte

Inscrit dans la loi 2002-02, la démarche de projet personnalisé devient un outil de coordination auprès des équipes/intervenants dans un établissement médicosocial.

Construit à partir du recueil des attentes et de l'évaluation des besoins de la personne accompagnée, la démarche de projet personnalisé représente le socle de l'accompagnement de la personne tout au long de son parcours.

Objectifs

- S'approprier la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation d'un projet personnalisé.
- Comprendre son articulation avec les différents outils introduits par la loi 2002-2 (contrat de séjour, projet d'établissement) et les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
- Mettre en œuvre les différentes étapes de la démarche projets

Contenus

- Cadre législatif et règlementaire relatif au droit à l'individualisation de l'accompagnement
- Les étapes du projet personnalisé d'accompagnement
- Rôle et missions du référent et de l'équipe
- La place de l'utilisateur et de son représentant

Evaluation

Tour de table Formulaire d'évaluation en ligne

Contacts et modalités d'inscription

CAPPS Bretagne : GCS.CAPPS@chu-rennes.fr
Sur formulaire en ligne de pré-inscription et confirmation par courriel

b. Accompagnements proposés par le CREAI

la MHAVIE – Questionnaire d'évaluation des besoins de la personne en situations de handicap



<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none">• Avoir suivi la formation B2 <p>Méthodes et modalités pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Apports théoriques• Supports PPT• Exercices et mises en situations <p>ESMS concernés</p> <ul style="list-style-type: none">• Handicap <p>Publics ciblés</p> <ul style="list-style-type: none">• Directeurs, chefs de service, pilotes de dispositifs dans le secteur médico-social, coordinateurs de parcours, professionnels de terrain <p>Moyens et supports pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none">• Malette participant en ligne <p>Informations</p> <p><i>Formateur : Conseillère Technique, formatrice RIPPH</i></p> <p><i>Durée : 1 jour / 6 heures</i></p> <p><i>Nombre de personnes : 6 à 15 personnes</i></p> <p><i>Lieu : CREAI Bretagne – Rennes</i></p> <p><i>Coût :</i></p> <p><i>Tarif non adhérent au CREAI : 310 €</i></p> <p><i>Tarif adhérent au CREAI : 250 €</i></p>	<p>Contexte</p> <p>La Mesure des habitudes de vie (MHAVIE) est un questionnaire qui permet de mesurer la participation sociale des enfants, des adolescents et des adultes ayant des incapacités. L'objectif de ce questionnaire est de mieux prendre en compte les besoins de la personne. Un tel profil permet d'identifier les habitudes de vie perçues comme étant les plus perturbées et celles étant réalisées avec le moins de satisfaction.</p> <p>Ainsi, il facilite la prise en compte des préférences et des besoins des personnes ayant des incapacités et de leurs familles. Les informations recueillies par la MHAVIE peuvent venir en soutien à la réalisation des projets personnalisés basés sur le projet de vie de la personne.</p> <p>La MHAVIE aide également à déterminer si un nouveau plan d'intervention individualisé doit être réalisé à la suite des changements dans les habitudes de vie de la personne.</p> <p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none">• Mobiliser un outil d'auto-évaluation dans le cadre du parcours d'une personne vivant des situations de handicap• Utiliser la MHAVIE : les consignes, échelle de mesure et cotation dans sa pratique• Identifier les objectifs prioritaires d'intervention à partir des résultats de la MHAVIE <p>Contenus</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation du concept de participation sociale• Présentation du questionnaire MHAVIE• Exercices d'expérimentation du questionnaire• Réflexion sur les applications de la MHAVIE au contexte des participants <p>Évaluation</p> <ul style="list-style-type: none">• Questionnaire d'entrée en formation (attentes)• Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)• Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques) <p>Contacts et modalités d'inscription</p> <p>En ligne : https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/108/f21-formation-b3-la-mhavi-questionnaire-devaluation-des-besoins-de-la-personne-en-situations-de-handicap</p> <p>Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Prérequis

- Avoir suivi la formation B2

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations

ESMS concernés

- Handicap

Publics ciblés

- Directeurs, chefs de service, pilotes de dispositifs dans le secteur médico-social, coordinateurs de parcours, professionnels de terrain

Moyens et supports pédagogiques

- Malette participant en ligne

Informations

Formateur : Conseillère Technique, Formatrice RIPPH

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

Lieu : CREA I Bretagne – Rennes

Coût :

Non Adhérent au CREA I : 280€

Adhérent au CREA I : 220€

Contexte

L'enjeu d'individualisation des réponses apportées aux personnes en situation de handicap (loi 2002- 2, loi 2005-102, réponse accompagnée pour tous, circulaire du 2 mai 2017, SERAFIN-PH) implique une évaluation plus fine des besoins des personnes.

L'appropriation par les professionnels d'un modèle écosystémique du handicap proposé par le MDH-PPH leur permet de construire des projets personnalisés dans une visée participative et inclusive en prenant en compte l'environnement de la personne et ses habitudes de vie significatives. Cette formation permet aux participants de mieux comprendre l'utilité du projet personnalisé, d'en connaître les grandes étapes et d'appréhender l'articulation avec les nomenclatures SERAFIN-PH à partir du MDH-PPH.

Objectifs

- Comprendre les principes de la démarche de projet personnalisé au regard des attendus législatifs
- Utiliser le MDH-PPH (Modèle de Développement Humain Processus de Production du Handicap) comme modèle de référence de la démarche de projet personnalisé
- Intégrer les différentes étapes de la démarche de projet personnalisé dans sa pratique

Contenus

- Définition du projet personnalisé, son origine, ses valeurs et ses principes
- Présentation des différentes étapes et composantes de la démarche de projet personnalisé
- Présentation de l'articulation entre le MDH-PPH et SERAFIN PH
- Réflexion sur les applications dans le milieu d'exercice

Évaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/109/f22-la-demarche-de-projets-personnalise-et-son-articulation-avec-les-nomenclatures-serafin-ph-a-partir-du-du-mdh-pph>

Service Formation du CREA I : 02 99 38 04 14

Prérequis

- Avoir suivi la formation B2

Méthodes et modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Supports PPT
- Exercices et mises en situations

ESMS concernés

- Handicap

Publics ciblés

- Directeurs, chefs de service, pilotes de dispositifs dans le secteur médico-social, coordinateurs de parcours, professionnels de terrain

Moyens et supports pédagogiques

- Malette participant en ligne

Informations

Formateur : Conseillère technique au CREAI Bretagne

Durée : 1 jour / 6 heures

Nombre de personnes : 6 à 15 personnes

Lieu : CREAI Bretagne - 2 B Rue du Patis Tatelin, 35700 Rennes

Coût en inter :

Non adhérent au CREAI : 260€ / adhérent au CREAI : 200€

Coût en intra : Nous contacter

Contexte

L'approche écosystémique du handicap est un modèle d'application qui permet une analyse multidimensionnelle des besoins des personnes vivant des situations de handicap. La CIF, le PPH sont deux modèles écosystémiques qui permettent de mettre en œuvre des pratiques inclusives et appréhender la logique des nomenclatures SERAFIN-PH en partant des besoins des personnes en situations de handicap.

Cette formation vise à s'approprier les fondements théoriques de cette approche écosystémique, les différentes classifications et ouvre la réflexion sur le déploiement de cette approche au sein de son organisation comme cadre de référence du projet stratégique et des projets personnalisés.

Objectifs

- Situer les évolutions historiques, conceptuelles dans le champ du handicap
- Comprendre le lien entre les classifications du handicap et les réformes organisationnelles de transformation de l'offre
- Manipuler les concepts de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF)
- Manipuler les concepts du Modèle de Développement Humain - Processus de Production du handicap (MDH-PPH)
- Déterminer une stratégie d'implémentation d'un modèle interactif du handicap comme de référence du projet stratégique, du projet de service, du projet personnalisé

Contenus

- Évolutions historiques du concept de handicap et ses différentes approches
- Évolutions politiques : de la loi du 11 février 2005 à la transformation de l'offre médico-sociale
- Présentation de la Classification internationale du Fonctionnement (CIF)
- Présentation du Modèle de développement humain – Processus de production du handicap (MDH-PPH)
- Présentation des usages des nomenclatures SERAFIN-PH
- Définition d'une stratégie de déploiement institutionnel d'un modèle comme cadre de référence

Evaluation

- Questionnaire d'entrée en formation (attentes)
- Questionnaire à chaud (acquis et satisfaction)
- Questionnaire à froid entre 3 et 6 mois (impact sur vos pratiques)

Contacts et modalités d'inscription

En ligne : <https://catalogue-creai-bretagne.dendreo.com/formation/106/f19-formation-a4-la-demarche-de-projet-personnalise-et-son-articulation-avec-les-nomenclatures-serafin-ph-a-partir-de-la-cif>

Service Formation du CREAI : 02 99 38 04 14

Remerciements

L'Agence Régionale de Santé Bretagne tient à remercier :

- Les ESMS pour leurs retours ayant permis d'identifier les besoins relatifs à la mise en œuvre du nouveau dispositif d'évaluation de la qualité dans le secteur médico-social,
- Les partenaires régionaux experts pour leur collaboration dans la construction d'une offre d'accompagnement. L'ensemble de l'offre de ces acteurs est disponible sur leur site internet :
 - [Le CAPPS Bretagne](#)
 - [Le CREAM Bretagne](#)
 - [L'EREB](#)
 - [L'OMEDIT Bretagne](#)

(Éléments graphiques: Les Srip, Smashingstocks, FREEPIK, Smaashicons)